



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E97145

VALABLE JUSQU'AU 17/06/2026

ÉDITÉ LE

16/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2010

Forme juridique :

SARL

Capital :

DEPUIS LE 01/04/2010
7 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVRY

Siret : 521 348 953 00014

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 2119091-001

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 471187G1247001/001 481677

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 471187G1247001/001 481677

Situation fiscale et sociale : A jour au 01/01/2026

Raison sociale : CONSTRUCTION RENOVATION ENERGETIQUE
AGRANDISSEMENT BOIS 91

1 CHEMIN DES PRES
91720 PRUNAY-SUR-ESSONNE

Téléphone : 01 64 99 53 20

Fax : 01 48 01 07 65

Portable : 0677626165

Site Internet : <http://www.creabois91.fr/>

E-mail : creabois91@orange.fr

Responsabilité légale :

BRICHARD VERONIQUE GÉRANT

Effectif moyen : 5

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	10/02/2026
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	10/02/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	10/05/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.